

NOUVELLE FORMATION 2026

Changer d'échelle juridique

Optimiser son statut pour passer à la vitesse supérieure

Avantages de la formation

À l'issue de ce module, le stagiaire aura compris les **statuts possibles**, analysé les **incidences fiscales et sociales**, et construit un **plan d'actions** personnalisé.

Objectifs de la formation

- Distinguer les caractéristiques de l'EI et les différences entre régime micro et régime réel.
- Identifier les spécificités des personnes morales (EURL, SASU) et les différences avec l'EI.
- Comparer les régimes sociaux (TNS vs assimilé salarié) et leurs incidences sur la couverture sociale, les indemnités journalières et la retraite.
- Comprendre les démarches concrètes de transition entre statuts.
- Utiliser les simulateurs (URSSAF, Bpifrance) et BGEpro pour tester des scénarios d'évolution.
- Formuler un plan d'actions personnalisé argumenté et chiffré.

Conditions d'admission

- Entretien préalable pour vérification des prérequis

FINANCEMENT DE LA FORMATION

€ Tarif 630 €



AUTOFINANCEMENT

Prise en charge financière possible par **FRANCE TRAVAIL** (Aide Individuelle à la Formation), **OPCO**, ... sous réserve de la validation de l'organisme financeur.

Public

Entrepreneurs immatriculés en Bourgogne Franche-Comté.

Prérequis

Avoir un ordinateur équipé d'un micro, d'une caméra et d'une connexion internet (pas de formation sur smartphone).

Durée de la formation

2 demi-journées (7h) en distanciel

Dates et lieux de la formation

Formation en visioconférence.
Début de session si l'effectif minimum requis est atteint.
Retrouvez les dates des prochaines sessions sur notre site internet



SUITE

Changer d'échelle juridique

PROGRAMME

Demi-journée 1 : Comprendre mon statut et ses alternatives

- Rappels sur l'entreprise individuelle (EI) : statut juridique, régime micro vs réel, différences fiscales et sociales, seuils de CA.
- Les personnes morales : EURL et SASU, différences juridiques, fiscales et sociales, démarches de création.
- La couverture sociale du chef d'entreprise : TNS vs assimilé salarié, indemnités journalières, retraite.
- Mise en pratique : exercice en binômes sur des profils fictifs (analyse et recommandation).

Demi-journée 2 : Construire mon scénario d'évolution

- Les transitions concrètes : passer du micro au réel, passer d'une EI à une société, passer d'une EURL à une SASU.
- Simulations individuelles : utilisation des simulateurs URSSAF et Bpifrance pour tester 2 scénarios d'évolution.
- Pratique sur BGEpro : comparaison des incidences de 2 hypothèses juridiques sur le prévisionnel.
- Plan d'actions personnalisé : 3 actions concrètes, datées, à engager avant le prochain suivi PRISME.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- Apports théoriques (exposés, diaporama Changer d'échelle juridique).
- Méthodes interrogatives et participatives, exercices en binômes et trinômes.
- Simulations individuelles sur les simulateurs URSSAF et BPI.
- Pratique sur BGEpro pour tester des scénarios de statut.
- Fiches individuelles et fiches profils fictifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation formative sous forme de questionnaire (ouvert ou choix multiple).
Attestation de formation.

RÉSULTATS ATTENDUS

Avoir compris les régimes et statuts possibles (EI, EURL, SASU).
Avoir analysé les incidences fiscales et sociales d'un changement de statut.
Avoir construit un plan d'actions personnalisé à engager avant le prochain suivi PRISME.

Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation. Le premier contact avec BGE permettra de recueillir les besoins d'adaptation. Notre référente handicap, Adeline Delmer, est à votre écoute au : 03 81 47 97 00.

Outils et supports nécessaires

Connexion internet stable.
Une webcam sur PC.
Un micro et des haut-parleurs.
Accès internet et à BGEpro.